



**Communiqué de presse de la Mairie de Paris**  
Mardi 17 mars 2020

## **Coronavirus : point de situation en début de période de confinement**

Depuis midi ce jour, sur instruction du Gouvernement, le confinement chez soi est la règle.

Je remercie les Parisiennes et les Parisiens de respecter ce confinement avec la plus grande rigueur pour endiguer la propagation de l'épidémie de Coronavirus. C'est un impératif sanitaire.

J'ai une pensée pour les malades et leurs familles et je tiens adresser ma gratitude aux personnels soignants qui se dévouent sans compter pour leur venir en aide.

Désormais, les déplacements doivent être très strictement limités aux seuls motifs suivants : aller travailler pour celles et ceux qui ne peuvent faire autrement, faire ses courses, se rendre chez son médecin ou son pharmacien ou pour des raisons familiales impérieuses. Il est encore possible de faire du sport en plein air seul, à proximité de chez soi, et de promener son chien.

Les marchés alimentaires demeurent ouverts. J'ai demandé que des consignes très strictes d'espacement des étals soient respectées. Il est plus que jamais indispensable, sur ces marchés, de conserver aussi une distance minimale et d'appliquer avec soin l'ensemble des autres gestes barrière recommandés par les autorités sanitaires. Ces règles seront rappelées à l'entrée des marchés.

Pour faciliter le travail des médecins, des infirmiers et des autres personnels de santé, le stationnement dans Paris est gratuit. Les personnels de santé peuvent se garer en outre sur les places réservées aux livraisons.

Pour faire face à un éventuel afflux de demandes, j'ai demandé aux maires d'arrondissement de prévoir la mise à disposition de salles pour accueillir les consultations des médecins généralistes dont les salles d'attente seraient trop exiguës.

Concernant l'accueil des personnes sans-abri, un gymnase supplémentaire a d'ores et déjà été ouvert dès aujourd'hui. J'ai proposé aux services de l'Etat la mise à disposition de 14 gymnases supplémentaires. J'ai également demandé que des chambres d'hôtel soient mises à disposition des associations pour accueillir les familles avec enfants. J'ai enfin demandé à ce que la restauration scolaire municipale puisse préparer des repas quotidiens en soutien des associations humanitaires. Pendant toute la durée de la crise sanitaire, tous les bains-douches municipaux resteront ouverts.

Pour rappel, la Ville a mis dès hier 500 000 masques à la disposition des médecins, infirmiers et personnels de santé parisiens pour assurer leur protection et celle de leurs patients. Un stock complémentaire de masques a également été transféré à l'AP-HP.

Les services de la Ville se concentrent désormais sur les missions essentielles pour les Parisiennes et les Parisiens, à savoir la collecte des ordures, la police municipale, l'accompagnement des personnes

âgées, notamment le portage de repas, la Protection maternelle et infantile (PMI), le soutien aux malades reçus dans les centres de santé municipaux, l'hébergement d'urgence, l'aide sociale à l'enfance, l'état civil, les services funéraires, ainsi que les crèches, écoles et collèges mobilisés depuis lundi pour l'accueil des enfants des personnels de santé.

Contact presse :

Service de Presse - [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) - 01 42 76 49 61